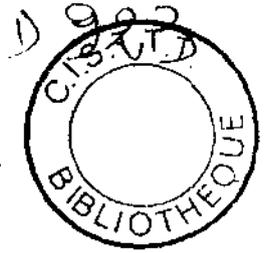


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التخطيط والتهيئة العمرانية

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



المديرية العامة للإحصاءات

DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES

LEXIQUE DES PRINCIPAUX CONCEPTS ET INDICATEURS UTILISES PAR LA PLANIFICATION ET LA STATISTIQUE

SOMMAIRE

1	Note de présentation	I - V
2	Liste des concepts et indicateurs définis	VI - XXII
3	Lexique détaillé par ordre alphabétique	1 - 189

NOTE DE PRESENTATION

Il est important de définir précisément les indicateurs économiques et sociaux utilisés par la planification et la statistique. Délimiter des cadres méthodologiques précis de collecte, de traitement et de diffusion de l'information économique, permet des synthèses rapides et des agrégations significatives, et aide au renforcement de la planification et de la gestion de l'appareil économique national.

Dans ce cadre le système national de planification suppose, pour qu'il y ait bonne communication et des relations efficaces, entre l'organe central et les opérateurs, l'existence d'un dialogue riche et constructif basé sur un champ sémantique défriché, vulgarisé et adaptable aux réalités de notre économie.

En effet l'organisation de l'économie nationale, sa décentralisation de plus en plus effective, et le processus de démocratisation progressive du plan qui, en supposant la prise de décision par un nombre de plus en plus important d'agents nécessitent une répartition judicieuse des tâches, une coordination des travaux dans le cadre des impératifs de planification sectorielle et nationale (articulation), et donc une homogénéité dans la terminologie à travers une appréciation commune des concepts et indicateurs

NOTE DE PRESENTATION

Il est important de définir précisément les indicateurs économiques et sociaux utilisés par la planification et la statistique. Délimiter des cadres méthodologiques précis de collecte, de traitement et de diffusion de l'information économique, permet des synthèses rapides et des agrégations significatives, et aide au renforcement de la planification et de la gestion de l'appareil économique national.

Dans ce cadre le système national de planification suppose, pour qu'il y ait bonne communication et des relations efficaces, entre l'organe central et les opérateurs, l'existence d'un dialogue riche et constructif basé sur un champ sémantique défriché, vulgarisé et adaptable aux réalités de notre économie.

En effet l'organisation de l'économie nationale, sa décentralisation de plus en plus effective, et le processus de démocratisation progressive du plan qui, en supposant la prise de décision par un nombre de plus en plus important d'agents nécessitent une répartition judicieuse des tâches, une coordination des travaux dans le cadre des impératifs de planification sectorielle et nationale (articulation), et donc une homogénéité dans la terminologie à travers une appréciation commune des concepts et indicateurs

utilisés. Tel est tout le problème de la normalisation de l'information économique et de sa circulation, et c'est dans ce cadre que cet avant-projet de lexique des principaux concepts et notions socio-économiques utilisés au Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, a été élaboré par la Direction Générale des Statistiques.

A travers les définitions proposées, ce lexique révèle la double ambition de faire, d'une part, le point sur l'utilisation de la terminologie en la matière, et faire progresser, d'autre part, l'insertion de ses aspects scientifiques et techniques. Parallèlement ce lexique se veut être un outil opérationnel, afin de favoriser son accessibilité la plus large et aider les praticiens de la planification et de la gestion économique, et suffisamment précis pour ne pas être critiqué par le théoricien.

Le champ du lexique recouvre principalement les domaines économique, démographique et social, et la présentation des termes respecte, pour des considérations pratiques, l'ordre de l'alphabet latin, ceci devant déboucher sur une autre forme de présentation pouvant s'avérer plus efficiente et plus complète, la présentation par thèmes.

Tenter de concilier la précision et l'"opérationnalité" du lexique au niveau de certaines définitions, a posé de vrais dilemmes :

- soit "se satisfaire" d'une définition synthétique, courant par là même le risque de se révéler trop abstrait et non opérationnel,

- soit prendre en compte la diversité des caractéristiques, et la définition même prend les allures d'un développement analytique, ce qui n'est pas l'objet de notre préoccupation.

En ce sens, la partie économique a consisté en la définition des concepts les plus utilisés en la matière ; pour cela, il a été très souvent fait appel au cadre pratique et assez précis de la comptabilité nationale. Quand cela apparaissait nécessaire, et afin d'inclure les concepts dans un cadre théorique plus large et vaincre les dilemmes mentionnés, des définitions purement économiques faisant référence aux différentes conceptions théoriques ont été juxtaposées aux définitions comptables : ceci justifie l'existence de niveaux divers dans l'élaboration des définitions proposées.

Parallèlement se suffire des définitions de la comptabilité nationale eût été une approche d'élaboration d'un manuel de comptabilité nationale, et prendre en charge et d'une manière rigoureuse les fondements et préoccupations de la théorie économique et du droit économique et commercial eût pu signifier la confection d'un dictionnaire, ce qui aurait nécessité beaucoup plus de temps et de moyens.

Ce genre d'arbitrage a concerné une grande partie des termes économiques définis, et il appartiendra au lecteur et utilisateur de considérer ce lexique comme un manuel de technicité moyenne destinée à la satisfaction des besoins les plus larges, et de se reporter le cas échéant à des ouvrages plus complets.

La partie démographique de ce document a été volontairement développée, afin de faire connaître au planificateur et gestionnaire de l'économie, les différentes méthodes et techniques d'étude de la population et le familiariser avec les indicateurs pertinents qui y sont développés, en ayant à l'esprit que la démographie porte en son sein les éléments fondamentaux de toute planification économique et sociale.

En conclusion, il est à rappeler que le lexique, dans sa version définitive, doit être un outil de travail performant, et de ce fait cet avant projet se doit d'être corrigé et enrichi par les différentes structures du Ministère qui sont directement en contact avec les opérateurs économiques nationaux et à ce titre directement impliqués dans le processus d'amélioration et de mise en place des systèmes de planification et d'information économique.

LA DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES

N.B. : L'élaboration de ce manuel à nécessité
la consultation des ouvrages suivants :

- Manuel de Comptabilité Nationale et Système
des Comptes Economiques Algériens S C E A (DGS)
- Système de Comptabilité Nationale S C N (ONU)
- Dictionnaire Economique et Social (E.S.)
- Dictionnaire de l'Informatique (LAROUSSE)
- Dictionnaire Multilingue (POPUNION)